



HAL
open science

Madame Récamier à Moret ? Erratum

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Madame Récamier à Moret ? Erratum. Culture & Patrimoine. La revue des Amis de Moret et de sa Région, 2024, 249, pp.27-28. hal-04620837

HAL Id: hal-04620837

<https://hal.science/hal-04620837v1>

Submitted on 24 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La revue des Amis de Moret et de sa Région

Culture & Patrimoine



2^{ème} trimestre 2024 – n° 249

Numéro : 6,50 euros - Dépôt légal 2024 - ISSN 2106-9999

Sommaire

<i>Éditorial</i>	3
<i>Un épisode de la guerre du Bien public à Moret (1465)</i>	4
<i>André Leroi-Gourhan et Moret-sur-Loing : la naissance d'une vocation</i>	9
<i>Des vestiges provenant de la commanderie de Beauvais-en-Gâtinais au musée de Moret-Loing-et-Orvanne</i>	19
<i>Le Salon d'Art des Amis de Moret et de sa Région. Édition 2024</i>	22
<i>Madame Récamier à Moret ? Erratum</i>	27
<i>Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2024</i>	29
<i>Agenda</i>	32

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : Le pont de Moret, par Charley. © Archives départementales de Seine-et-Marne, cote 5FI337

Madame Récamier à Moret ? Erratum

Une revue soucieuse de rigueur doit parfois publier des *errata*, l'erreur remontât-elle à plus d'un demi-siècle. Relisons donc la notule que notre revue (qui portait alors un autre nom) a fait paraître en 1947 sous le titre « Madame RÉCAMIER à Moret se foule le pied » :

Ébranlée par la mort de sa mère, M^{me} Récamier reçut de ses médecins l'ordre de changer d'air ; c'est alors qu'elle se décida à revoir M^{me} de Staël et que, au début du mois de juillet 1807, elle partit pour Coppet, sous la conduite d'Elzéar de Sabran.

À Moret, elle se foula le pied dans un accident de voiture. Ses amis furent empressés à lui communiquer leur émotion de cette fâcheuse nouvelle. Mathieu de Montmorency encourageait M^{me} de [*sic*] Récamier à faire élever une croix sur le lieu de l'accident, et Memontey, toujours si sincèrement dévoué, lui disait : « J'aime pourtant à penser que ce terrible accident est la fin de cette maligne fortune qui vous poursuit depuis deux années. Il me semble que votre première vie a été terminée, et que la Providence, en conservant vos jours par un prodige, vous en a donné une nouvelle qui vous consolera des malheurs passés » (*Madame Récamier et ses amis*).¹

Édouard Herriot
de l'Académie Française

Le texte, on le voit, est présenté comme signé par Édouard Herriot (qui était alors président de l'Assemblée nationale), mais s'il provient effectivement d'un sien ouvrage paru en 1904², l'homme connaissait assez son sujet pour savoir qu'il n'avait aucune raison de le republier dans notre revue et il n'aurait certainement pas commis le lapsus signalé ici par un *sic*. Je suppose qu'un membre de la rédaction, tombant sur un texte mentionnant Moret, s'est empressé de le reprendre sans prendre la précaution d'y regarder de plus près.

Dans son ouvrage de 1904, Herriot accompagne le fragment reproduit ici d'un renvoi à un livre dont Amélie Lenormant, nièce et fille adoptive de Madame Récamier, avait fait paraître deux éditions, en 1872 et 1874³. On lit à la page 36 de la deuxième édition :

Le désir très vif chez elle de revoir M^{me} de Staël la décida au départ ; elle projetait tout un voyage en Suisse et partit pour Coppet dans les premiers jours de juillet en compagnie du comte Elzéar de Sabran, ami fort intime aussi et fort dévoué de l'illustre exilée⁴. On voyageait en poste, dans la voiture et avec les gens de M^{me} Récamier. On touchait au but, le voyage avait été jusque-là fort heureux, lorsqu'au tournant de la route qui borde à Moret un précipice assez profond, le postillon dirigeant mal les chevaux, la voiture, dont une roue porta dans le vide, versa, et voyageurs et attelage furent précipités dans l'abîme.

Des quatre chevaux, deux furent tués, le postillon blessé. [...] Quant aux voyageurs enfermés dans la berline, M^{me} Récamier, sa femme de chambre et le comte de Sabran, plus ou moins contusionnés de cette horrible chute, ils furent relevés sans blessures graves. M^{me} Récamier seule avait eu le pied foulé...⁵

À l'évidence, le Moret dont il est question ici ne peut pas être Moret-sur-Loing. Une route bordant un « précipice assez profond », un « abîme » où une voiture pourrait être précipitée avec de si graves conséquences, tout cela n'évoque pas vraiment les paysages de notre région. Et surtout, peut-on dire qu'un voyageur arrivant à Moret-sur-Loing « touche au but » quand ledit but se trouve sur les bords du lac Léman ? Impression confirmée par une lettre que la comtesse de Boigne, au retour d'un voyage qui l'avait conduite à Aix-les-Bains et à Coppet, écrivit quelques années plus tard à Madame Récamier :

J'ai vu le lieu de votre chute dans le Jura, j'ai frémi de penser combien vous avez couru de danger ; je crois que c'est le seul endroit entre Moret et les Rousses où l'on peut verser sans être fracassé.⁶

Plus précis encore, dans ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, Madame de Staël mentionne en passant Moret comme une « ville frontière, située au pied du Mont Jura⁷ ».

Il y a tout lieu de penser que ce Moret est, au pied des Rousses et à une cinquantaine de kilomètres de Coppet, la ville dont le nom s'orthographie aujourd'hui Morez (à prononcer « Moré »). La graphie « Morez » est déjà celle adoptée en 1876 par le *Dictionnaire des postes de la République française*⁸ et même, une vingtaine d'années plus tôt, par le *Dictionnaire des postes de l'Empire*⁹, qui mentionnent tous deux l'appellation alternative « Morez-du-Jura ». Mais les graphies « Moret » et « Morez » ont continué à coexister au moins pendant quelques décennies (coexistence sans doute favorisée par le fait que la prononciation est la même dans les deux cas) puisque mes séances de pioche m'ont incidemment fait rencontrer, dans les archives du ministère de la Justice, une note manuscrite de 1918 portant mention de « Moret du Jura »¹⁰.

Voilà donc réparée une erreur dont je me garderai cependant de blâmer les anonymes et bien excusables auteurs. Lequel d'entre nous ne laisserait pas son jugement s'égarer en voyant un nom qu'il croit être celui de sa ville voisiner au détour d'une page avec celui de l'aimable personne que Madame de Staël appelait dans ses lettres « belle Juliette », « chère belle » ou « cher ange de ma vie¹¹ », à qui Chateaubriand a dédié dans la « basilique¹² » de ses *Mémoires* une « chapelle¹³ » où il forme le vœu de la voir reposer un jour, et dont un Sainte-Beuve à la dent d'habitude si dure a montré dans un délicieux portrait avec quel art elle transformait en amis fidèles et affectionnés les soupirants innombrables qu'elle éconduisait gentiment tour à tour¹⁴ ? Mais il nous faut nous faire une raison, mal gré que nous en ayons : Juliette Récamier n'est sans doute jamais venue à Moret-sur-Loing.

Dominique CASAJUS

¹ *Notre Canton, revue trimestrielle de la Société des Amis de Moret et de son canton*, n° 2, p. 40.

² Édouard Herriot, *Madame Récamier et ses amis d'après de nombreux documents inédits*, thèse soutenue à la faculté des lettres de l'université de Paris, Paris, Plon, 1904, I, p. 159.

³ Amélie Lenormant, née Cyvoct, est habituellement mentionné sous son nom d'épouse : Madame Charles Lenormant. Je la cite ici d'après l'édition de 1874 (*Madame Récamier. Les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime par l'auteur des Souvenirs de Madame Récamier*, Paris, Michel Lévy Frères, 1874), Herriot cite l'édition de 1872, mais la pagination semble être la même pour le passage qui nous intéresse. Aucune des deux éditions ne mentionne le nom de l'auteur, qui, je suppose, n'était un secret pour personne.

⁴ Rappelons que Madame de Staël était alors exilée sur ordre de Napoléon.

⁵ Mme Charles Lenormant, *op. cit.*, 1874, p. 35-36.

⁶ *Ibid.*, 1874, p. 70-71.

⁷ Germaine de Staël, *Œuvres complètes de Madame de Staël publiées par son fils*, Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1830, XIII, p. 91.

⁸ Rennes, Oberthur, 1876, p. 887.

⁹ Noyon, Imprimerie postale É. Mary, Dupuis et Cie, 1859, p. 1157.

¹⁰ Archives nationales, BB/11. Dans une liste de femmes réintégrées dans leur qualité de Française qu'elles avaient perdue par leur mariage, on lit sous la rubrique 2839 X 05, : « Paget (Blanche, Marie) femme Bichlé, née le 23 mars 1883 à Moret du Jura, demeurant à Paris. »

¹¹ Voir les *Lettres de Madame de Staël à Madame Récamier (première édition intégrale) présentées et annotées par Emmanuel Beau de Loménie*, Paris, Éditions Domat, 1952, *passim*.

¹² François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, II, p. 1953 (fin du livre XXIX).

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Madame Récamier », in *Causeries du Lundi*, Paris, Garnier frères, I : 121-137. L'article avait paru le 28 novembre 1849.